



LETTRE D'INFORMATION

N°2 - Juin 2008



☎ / FAX 03.88.51.23.25

☎ / Répondeur 09.62.51.07.08

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>

Chers concitoyens,

Voici venu l'été et avec lui, le temps des récoltes et des vacances.

Le temps également de vous informer sur les points essentiels de notre vie communale.

Voilà déjà 3 mois que vous nous avez donné votre confiance. Pas moins de 3 conseils municipaux et plusieurs réunions de commissions ont déjà eu lieu. Installés dans les nouveaux locaux de la Mairie depuis le 15 mai, le Conseil Municipal s'active à concrétiser les projets.

Parmi les objectifs en cours, la construction d'une école intercommunale (Bilwisheim, Donnenheim, Mitellschaeffosheim, Olwisheim) est le projet le plus important. L'étude de faisabilité sur un terrain choisi par les 4 conseils municipaux en est la première action concrète.

Les projets municipaux prennent forme. L'aménagement du verger de la salle communale est en cours ; suivront l'agrandissement du cimetière et l'urbanisation de la rue du canal (abri bus, monuments aux morts).

Les mois d'été sont marqués par les vacances ; vacances en montagne, à la mer ou à la campagne. Quelques conseils et rappels vous aideront à passer un été en sécurité et en toute quiétude.

Votre maire,
Guy REPP

Nouvelle Mairie

La permanence est assurée dans les nouveaux locaux, situés sous la salle polyvalente, depuis le 15 mai. Petit à petit le Conseil déménage les dossiers et matériels de l'ancienne vers la nouvelle mairie. L'installation devrait être complète pour début juillet.

Le Conseil Municipal sera heureux de vous présenter ses nouveaux locaux au cours de la cérémonie officielle d'inauguration qui aura lieu le 28 septembre à 10h30 et à laquelle vous êtes tous invités. Quelques élus ou personnalités d'autres communes nous feront également l'honneur d'y assister.

Cette inauguration verra également le baptême, par le Maire et Mme Jeanne Schisselé, de la Salle du Conseil, qui portera dorénavant le nom de « *Salle Marcel Schisselé* », comme l'a voulu le Conseil Municipal.

NOUVEAU NUMERO : le répondeur municipal se trouve au numéro 09.62.51.07.08

Ne laissez pas de message au 03.88.51.23.25, il ne serait pas enregistré !

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

14 juillet.

A l'occasion de notre Fête Nationale, le Conseil Municipal est heureux de vous inviter à un apéritif champêtre le lundi 14 juillet 2008 à 11 heures, sur le verger communal.

Aménagement du verger attenant à la salle polyvalente.

Une première phase de travaux visant à mettre en valeur notre verger communal débutera le 30 juin. Le mur séparant le cimetière du verger sera abattu, avant d'être remonté, d'un seul tenant, lors de la nouvelle délimitation du cimetière. Une terrasse pavée jouxtera l'arrière de la salle polyvalente et se prolongera par un plan incliné, plus adapté pour les personnes à mobilité réduite, et une allée qui descendra vers l'entrée du verger. Le mur de la Mairie et de la salle polyvalente sera protégé par une bande de gravier et des rocailles ; arbustes et fleurs égayeront la pelouse.

Devant la Mairie, afin d'offrir une perspective visuelle plus confortable, un morceau du mur actuel va être découpé par les « hommes forts » du Conseil et sera remplacé par un arrangement de rocaille, arbustes et fleurs.

Bibliothèque.

Nos bibliothécaires vous informent qu'elles profiteront de l'inauguration des locaux de la Mairie, le 28 septembre à 10h30, pour organiser leurs « portes ouvertes » et ainsi vous présenter leurs nouveaux locaux et leurs livres.

En juillet et août les horaires de la réception du public évoluent. Un affichage sur l'entrée de la salle polyvalente et sur le site Internet du village vous en donne le détail.

Le Conseil Municipal remercie

Un GRAND MERCI est adressé aux personnes qui, spontanément, se sont proposées pour arroser et entretenir les bacs à fleurs qui se trouvent à proximité de leur habitation.

Agenda 2008.

- 14 juillet : Apéritif champêtre à Donnheim
- 24 août : Fête paroissiale
- Septembre 2008 : Conseil municipal de rentrée
- 28 septembre : Inauguration des nouveaux locaux de la Mairie
- 20 décembre : Fête de Noël des enfants
- 21 décembre : Déjeuner de fin d'année des Aînés

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE TRES BONNES VACANCES

Dernière minute !! C'est à la demande du Président de *l'Association Sports et Loisirs*, M. André Marmillod, que le bulletin municipal vous informe que l'Assemblée Générale de cette association se tiendra le vendredi 5 septembre à 20h00 dans la salle polyvalente !

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

Tranquillité Vacances

Relais des services publics, nous vous rappelons les quelques points ci-après.

A compter du 1^{er} juillet le gilet rétro-fluorescent et le triangle de pré-signalisation sont obligatoires dans toutes les automobiles. Le gilet doit se trouver dans l'habitacle afin d'être porté par un conducteur appelé à descendre de son véhicule en cas de panne par exemple. Gilet et triangle doivent être homologués CE. Le non respect de cette réglementation entraînera une amende de 4^{ème} classe (135 €, minorée à 90 €)

A moto seul le gilet est obligatoire.

A compter du 1^{er} septembre le gilet sera également obligatoire pour tout cycliste circulant de nuit, hors agglomération.

Suite à une information dispensée par la gendarmerie à l'attention des Maires du secteur, voici quelques conseils :

Vous partez en vacances ?

- Informez vos voisins de votre absence.
- Informez la gendarmerie de votre absence.
- Faites vider vos boîtes aux lettres régulièrement.
- Donnez l'illusion que votre maison est habitée (ex : ouverture des volets par une connaissance ou programmation des lumières)

Si vous remarquez :

- des faits inhabituels (allées et venues anormales de véhicules dont les conducteurs guettent ou surveillent les habitations),
- des personnes qui proposent des services d'une façon inhabituelle,
- des « agents » qui se présentent chez vous (poste, GDF, Agents des services de l'eau et de l'assainissement) sans vous avoir prévenu, ou bien hors des créneaux habituels,

⇒ **Prévenez la gendarmerie de Brumath au 03 88 51 10 47**

Piscine :

Protéger votre enfant, c'est sécuriser votre piscine par un matériel normalisé (barrière, alarme, couverture souple ou rigide , abri ;..)

Baignades

Privilégiez les zones de baignade surveillées.

Renseignez vous sur la nature des vagues, des courants et des marées.

Ne quittez jamais des yeux vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau.

Ne laissez jamais vos enfants seuls dans l'eau.

Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.

Rentrez progressivement dans l'eau.

Respectez strictement les consignes des sauveteurs.

Ne vous baignez jamais si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique

Montagne

Informez vos proches de l'itinéraire de votre randonnée.

Partez toujours équipé de chaussures de marche, de vêtements de pluie, d'un vêtement chaud, d'assez d'eau et de protection contre le soleil (lunettes, casquette, crème solaire).

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

Attention aux orages en montagne. Ne restez jamais sur les cimes et crêtes.

Que ce soit en montagne ou à la mer, en cas de danger, évitez de paniquer même si la situation est inhabituelle !

Numéros de secours :

Pompiers : 18

Samu : 15

Numéro unique d'urgence européen :112

Ecologie et prix des carburants

Avec le réchauffement climatique et la hausse des prix du pétrole, il est impératif de réduire au maximum notre consommation de carburant.

Voilà **10 conseils** pour chasser le gaspillage en voiture :

1. ADOPTER une conduite souple et sans à coup : une conduite agressive en ville augmente la consommation de 40 % soit 4 € de dépense inutile pour 100 km.

2. EVITER de tirer dans les vitesses. La route n'est pas un circuit de compétition ! jusqu'à 20 % d'économie de carburant possible.

3. DIMINUER la vitesse de 10 km/h sur autoroute. C'est bon pour la sécurité et gain de 7 € sur un trajet de 500 km.

4. LIMITER les petits trajets urbains. Privilégier les trans-ports en commun dès que possible, ou préférer le vélo et la marche à pieds.

5. ENTRETENIR son véhicule. Un filtre à air encrassé consomme 3 % de plus et un moteur mal entretenu, encore plus. Penser aux pneus "basse consommation": jusqu'à 5 % d'économie.

6. GONFLER correctement les pneus. Rouler sous gonflé, c'est dangereux et ça consomme plus.

7. NE PAS ABUSER de la climatisation. C'est jusqu'à 4 € d'économisés par 100 km.

8. ROULER ECONOMIQUE : utiliser les équipements permettant de mieux maîtriser la consommation : indicateur de consommation, régulateur limiteur, système de navigation et info trafic.

9. NE PAS OUBLIER d'enlever la galerie : même à vide, elle fait consommer 10 % de plus.

10. PENSER aux voitures écolos : elles arrivent sur le marché, ...

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.